



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Veytaux

Séance du 22 juin 2026

Présidence : Mme V. Schweizer Ronnerström, Présidente

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

- vu** le préavis No 04/2026 du 23 mars 2026 sur les comptes 2025 du Fonds culturel Riviera,
- vu** le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

décide

- d'adopter les comptes 2025 du Fonds culturel Riviera.

Ainsi délibéré en séance du lundi 22 juin 2026

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

La Présidente :

V. Schweizer Ronnerström

Le Secrétaire :

D.-J. Alves de Almeida

